BAROMETRE DES TPE

Le Baromètre de conjoncture des Très Petites Entreprises

1er trimestre 2017 - N°65

Enquête trimestrielle réalisée par l'IFOP pour FIDUCIAL

Ce baromètre rend compte de l'enquête conduite par l'IFOP pour le compte de FIDUCIAL et réalisée par téléphone du 16 janvier au 1er février 2017 auprès d'un échantillon représentatif de 1 003 dirigeants de TPE de 0 à 19 salariés.

GRANDES LIGNES

L'entreprise est l'avenir de la France

La France a des atouts, c'est indéniable. Mais ils ne suffisent pas à cacher une situation préoccupante : un chômage endémique, une pauvreté en hausse et des territoires désagrégés malgré des prélèvements obligatoires surabondants, des tensions populaires sous-jacentes sur fond de terrorisme, une société bloquée par ses archaïsmes syndicaux, ses privilèges et ses rentes, une dette publique monstrueuse et une croissance au point mort.

Pour autant, cette situation ne décourage pas les candidats à la prochaine élection présidentielle qui multiplient les promesses, comme si par miracle, ils étaient LA voie, alors qu'ils ne sont à peu près d'accord sur rien. Certes, ils s'accordent à considérer que le plein emploi résoudrait bien des difficultés précitées, mais aucune piste de solutions ne fait consensus. Il apparaît donc utile de rappeler certaines évidences, au risque d'être réducteur, afin de replacer l'église au milieu du village ou plutôt l'entreprise au cœur du système économique et social.

Qui crée la richesse ? Les entreprises. Qui paie directement ou indirectement la quasi-totalité des impôts et des charges sociales, permettant ainsi de financer la redistribution sociale, le fonctionnement et les investissements des administrations publiques ? Les entreprises. Qui est en capacité de créer des emplois ? Encore les entreprises. Elles ne sont peut-être pas la solution à tous les maux, mais elles sont la seule issue au problème le plus important, à savoir l'emploi.

Alors pourquoi ignore-t-on leurs préoccupations et leurs inquiétudes ? Pourquoi n'écoute-t-on pas leurs propositions ? Les entrepreneurs connaissent mieux que quiconque les freins à l'embauche et les entraves à leur compétitivité. Quand l'État leur prélève 50 puis leur rend 5 sous forme d'abattements ou de CICE, on crie au scandale, on s'étouffe devant l'ampleur du cadeau. Mais personne ne s'interroge pour savoir si les 45 restants ne les asphyxient pas, ni si l'utilisation de ces 45 est efficiente.

TPE : des souhaits de créations de postes ?

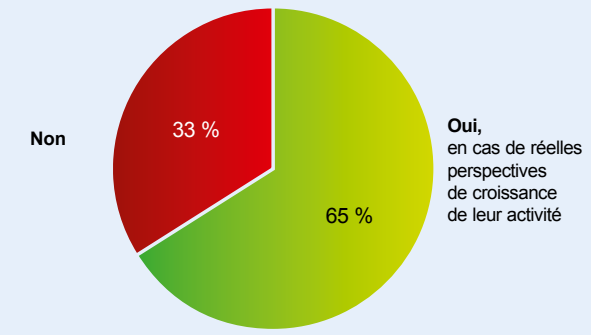

Base : 502 TPE NSP : 2 %

Les réformes profondes ont trop tardé, l'enlisement et l'éclatement menacent. C'est pourquoi le statu quo est interdit au prochain président de la République. Des équilibres devront bien évidemment être préservés, mais pas seulement pour éviter d'enflammer la rue. La prospérité à long terme ne se nourrit pas d'iniquités et d'instabilités. Néanmoins, il convient aujourd'hui de redonner aux entreprises le pouvoir et l'envie de créer des emplois, de donner la priorité à ceux qui osent et bâtissent au lieu de favoriser ceux qui bloquent ou se renferment sur leurs acquis, de libérer le travail de ses entraves. Le temps est venu de privilégier la création de richesses à sa redistribution, sinon le modèle social volera en éclats.

Il n'est d'économie prospère sans confiance, ni repères. Les entreprises ont aussi besoin de sécurité juridique et fiscale pour investir, innover, embaucher. Le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif ne peuvent plus continuellement s'évertuer à faire et à défaire. La France doit se rassembler derrière ses entreprises.

Les principales caractéristiques des TPE françaises (0 à 19 salariés)

Poids économique : 27 % de la richesse produite par toutes les entreprises françaises
Nombre : 2 500 000 (hors agriculteurs et hors auto-entrepreneurs) - 62 % sans effectif salarié,
- 20 % de 1 à 2 salariés,
- 15 % de 3 à 9 salariés

Emplois : 6 800 000 (dont 4 400 000 salariés), soit 38 % des emplois du secteur concurrentiel

Croissance et emploi au cœur des préoccupations des pat

Tout au long de cette année pré-électorale, le Baromètre des TPE propose des études sur des sujets considérés par les patrons de TPE comme des enjeux de la prochaine campagne présidentielle. Après les inégalités et la précarité (avril 2016), la fiscalité (juillet 2016), l'immigration et la sécurité (octobre 2016), notre étude s'arrête cette fois-ci sur les deux principales préoccupations des patrons de TPE : la croissance et l'emploi.

Une année 2016 atone

57 % des TPE auraient enregistré en 2016 une croissance de leur activité et un tiers une récession. Au global, l'évolution des ventes de l'ensemble de ces entreprises ressort à -0,2 % (chiffre non corrigé de l'inflation de +0,6 % sur un an). Cette conjoncture reflète en fait leur moral. À peine la moitié des patrons de TPE sont optimistes à l'évocation de leur propre activité et 70 % sont pessimistes au sujet du climat général des affaires.

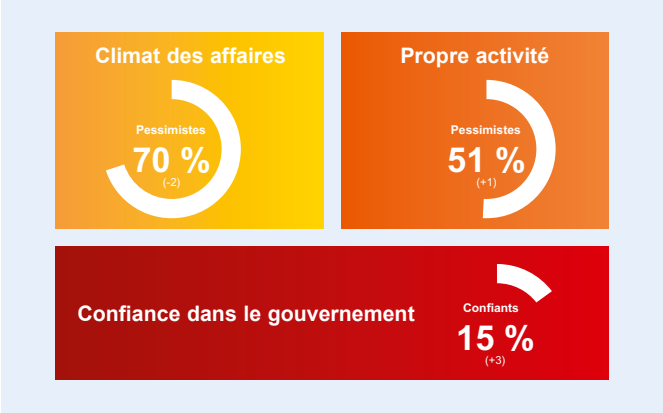

Base : 1 003 TPE

L'indicateur de situation financière, qui mesure l'écart entre le pourcentage des entreprises ayant constaté une amélioration et celui des TPE ayant enregistré une dégradation, s'établit à -18 au dernier trimestre 2016. Il s'élève ainsi à -17 en moyenne sur l'année entière, contre -18 en 2015. La situation financière des TPE ne s'est donc pas améliorée, ce que reflète l'état de leur trésorerie : trois TPE sur dix sont dans le vert et une sur quatre dans le rouge, les autres étant à l'équilibre, soit des positions pratiquement identiques à celles du début 2016. L'investissement clôt l'année sur une mauvaise note puisque jamais aussi peu d'entreprises n'avaient effectué de demandes de financement (seulement 12 %, contre 27 % en moyenne sur l'année 2009 au lendemain de la crise financière).

Le CICE aurait eu un impact positif sur l'activité d'un faible nombre de TPE (30 %). Son influence sur l'embauche, sur la formation des salariés et l'investissement aurait été plutôt limitée. En revanche, le travail au noir s'avérerait pénalisant. Pour 58 % des chefs d'entreprise (93 % dans le BTP et 81% dans l'hôtellerie-restauration), il gangrènerait leur secteur d'activité. Il serait l'œuvre principalement d'auto-entrepreneurs, de chômeurs et de salariés de leur secteur d'activité, voire d'entreprises étrangères concurrentes.

Des perspectives ternes

Les perspectives de croissance des TPE pour 2017 s'annoncent comme une reconduction de l'année 2016, avec une proportion quasiment identique d'entreprises se projetant en croissance ou en récession.

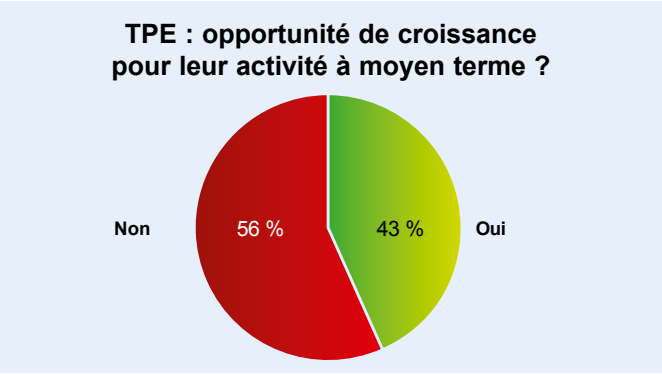

Base : 1 003 TPE NSP : 1 %

Si la plupart des patrons de TPE reconnaissent des opportunités de croissance pour l'économie française dans le numérique et les objets connectés, la santé et les biotechnologies ainsi que la robotique, ils ne se les approprient pas nécessairement. D'ailleurs, à moyen terme, sans même parler des nouvelles technologies, une majorité de TPE ne perçoit aucune opportunité de croissance de leur activité. Quant aux autres, minoritaires, elles évoquent plus spontanément la captation de nouveaux marchés, un élargissement de l'offre, l'augmentation des heures d'ouverture, l'agrandissement de locaux, l'amélioration du service, voire l'amélioration du contexte politique... Mais en définitive, peu misent sur l'innovation.

Des freins à la croissance

Selon les prévisions de l'INSEE et de l'OCDE, la croissance française devrait se situer en 2017 autour de 1,3 %, un niveau jugé insuffisant par les patrons de TPE, que ce soit pour relancer l'investissement ou créer des emplois. Le poids des cotisations sociales et de la fiscalité, et dans une moindre mesure la lourdeur des procédures administratives et la réglementation trop contraignante des licenciements constitueraient les principaux freins à la croissance des petites entreprises. C'est donc sur ces sujets que le prochain président de la République est attendu pour relancer la croissance.

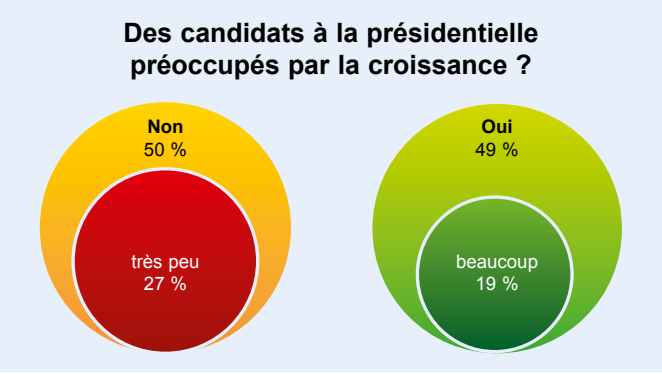

Base : 502 TPE NSP : 1 %

Plusieurs mesures proposées par les candidats à l'élection présidentielle ont été testées. Deux recueillent plus de 70 % des suffrages : l'attribution de 80 % des marchés publics aux PME pendant huit ans (A. Montebourg) et la réduction de 40 milliards d'euros des prélèvements obligatoires des entreprises (F. Fillon). Deux autres mesures suggérées par Fiducial dépassent également ce score : la relance de la consommation par la combinaison d'une augmentation significative des salaires et d'une baisse corrélative des charges sociales, la suppression des impôts sur les plus-values des entreprises et des particuliers.

Emploi : un quinquennat désastreux

Au quatrième trimestre 2016, la création d'emplois, nette de remplacements et de suppressions de postes, a été nulle en dépit d'un niveau élevé d'embauches (14 % des entreprises ont soit créé un poste, soit remplacé un départ).

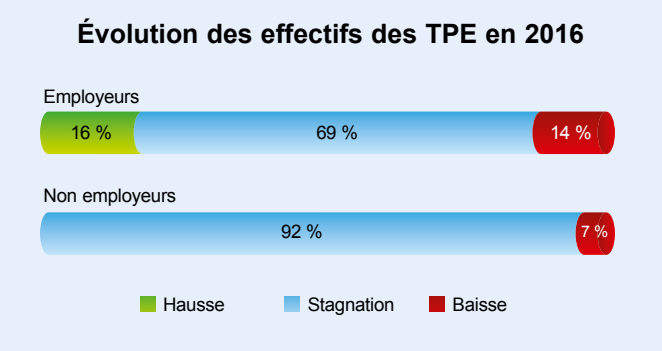

Base : 1 003 TPE NSP : 1 %

L'emploi s'est légèrement redressé en 2016, confirmant nos enquêtes trimestrielles. Chez les employeurs, l'indicateur d'effectif, c'est-à-dire l'écart entre les TPE ayant augmenté leur effectif et celles l'ayant réduit, est redevenu positif : +2 contre -3 en 2015. En outre, moins d'entreprises ont supprimé tous leurs postes salariés : 7 % contre 9 % l'année précédente. Néanmoins, ce redressement ne suffit pas à compenser les postes des entreprises ayant disparu (dépôt de bilan, cessation d'activité). Au final, le bilan du quinquennat est désastreux pour les TPE. 10 % déclarent une hausse de leur effectif sur les cinq dernières années (2,9 salariés en moyenne) contre 16 % une baisse (2,6 salariés en moyenne)

Des obstacles à l'emploi

Les prévisions de créations d'emplois pour 2017 s'inscrivent dans la continuité de 2016. L'indicateur prévisionnel d'effectif est positif chez les employeurs (+3) bien que le nombre d'entreprises envisageant d'augmenter leur effectif est relativement faible. Par ailleurs, 5 % des entreprises sans salarié ambitionnent de créer au moins un poste ; là aussi un niveau plutôt bas. C'est dommage, car s'il existait de réelles perspectives de croissance pour leur activité, les deux tiers des patrons de TPE créeraient, selon leur déclaration, au moins un emploi, en priorité dans des fonctions de production ou commerciales (vente/marketing/communication).

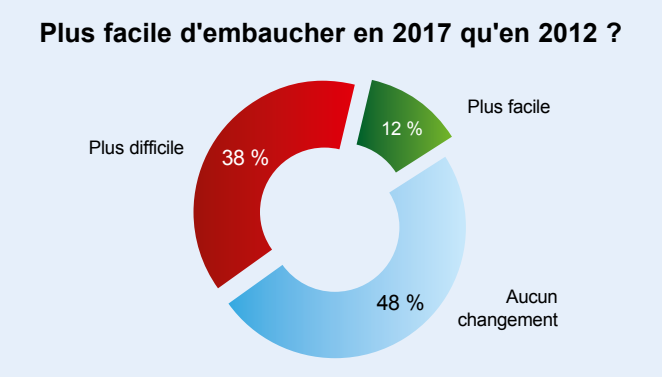

Base : 502 TPE NSP : 2 %

Est-il plus facile d'embaucher en 2017 qu'en 2012 ? Les avis des dirigeants de TPE sont partagés. Néanmoins, une forte majorité considère que, d'une part la hausse du chômage n'a pas favorisé les employeurs en recherche de collaborateurs et que d'autre part les salariés sont moins motivés aujourd'hui qu'avant la crise financière de 2008. Ils actent aussi la précarisation du travail, avec une augmentation des recours au travail à temps partiel et à durée déterminée. Cette situation trouve en partie sa source dans la rigidité du droit du travail, car les employeurs avouent également recourir au CDD pour être certains que le poste est viable sur le plan économique ou tester les compétences du salarié ; deux motifs non prévus par la loi, mais perçus comme plus souples et moins risqués que l'embauche en CDI.

Le risque financier à supporter en cas de licenciement pèse donc sur les intentions d'embauche, cependant beaucoup moins que les risques inhérents à une activité insuffisante (incertitude du carnet de commandes, absence de perspectives de croissance) ou que le niveau élevé des cotisations sociales. La complexité des démarches administratives apparaît en revanche peu prégnante chez les dirigeants de TPE.

Chômage : des solutions possibles ?

Les dernières réformes portant sur l'emploi et le marché du travail ont déçu la grande majorité des patrons de TPE. C'est pourquoi 79 % n'imaginent aucune résorption du chômage d'ici deux ans.

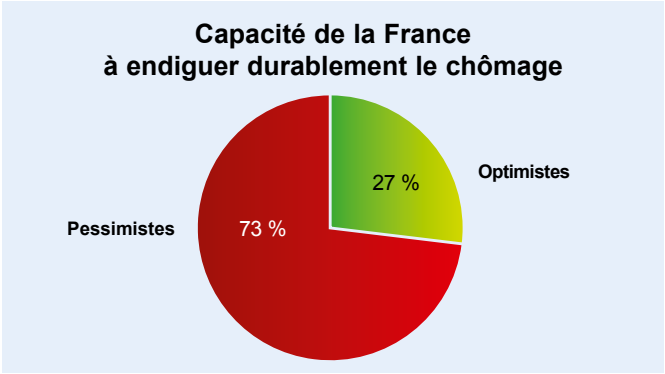

Base : 502 TPE

Les patrons de TPE attendent surtout que le gouvernement agisse sur le montant des cotisations sociales. Une baisse de 3 à 5 points semblerait les satisfaire, alors que la réduction résultant du CICE, pourtant un peu plus élevée, n'a pas eu d'effet massif sur la création d'emplois. D'aucuns réclament plutôt l'absence de cotisations sociales au titre de la première année pour toute création de postes ou encore la suppression des 35 heures.

Interrogés sur les mesures proposées par les candidats à l'élection présidentielle pour relancer l'emploi, les patrons de TPE approuvent majoritairement la formation des chômeurs à un nouveau métier (A. Montebourg), la fin des 35 heures dans le secteur privé pour laisser la place aux accords de branche ou d'entreprise (F. Fillon) et la baisse des cotisations sociales salariales financée par la création d'une contribution sociale aux importations de 3 % (M. Le Pen). Toutefois, la mesure qui a rencontré le plus de succès, à savoir l'allègement du code du travail, est une mesure proposée par Fiducial.

Afin de favoriser le retour à l'emploi des chômeurs, les patrons de TPE préconisent d'orienter les demandeurs d'emploi vers des formations dans les filières ayant des besoins de main d'œuvre et une meilleure collaboration entre tous les acteurs du recrutement. Certains militent également pour une réduction du temps de l'indemnisation du chômage et un contrôle plus strict du travail au noir.

La retraite vue par les patrons de TPE

Les chefs d'entreprise interrogés dans le cadre de cette enquête ont fait leur entrée sur le marché du travail à 20 ans en moyenne (31 % avant l'âge de 18 ans et autant à partir de 24 ans). Quatre sur cinq ont actuellement le statut de travailleur non salarié (TNS), les autres relevant du régime général de la sécurité sociale.

Retraite : des envies, des craintes

Lorsqu'ils seront à la retraite, les patrons de TPE prévoient en priorité de se consacrer à leur famille et de voyager. Presque deux tiers occuperaient également leur temps à des projets associatifs et un quart à du tutorat professionnel.

38 % des patrons de TPE ont hâte d'y être alors qu'un tiers préférerait partir le plus tard possible. Le désir d'un départ rapide est surtout marqué chez les artisans et les dirigeants de 50 à 59 ans. En revanche, une forte majorité de leurs aînés encore en activité n'est pas pressée d'embrasser la retraite, pour des raisons probablement financières, et aussi par peur de devenir inactifs. En tout état de cause, leurs souhaits de départ en retraite à l'âge moyen de 63 ans s'effacent devant leurs craintes de devoir poursuivre leur activité en moyenne trois ans de plus.

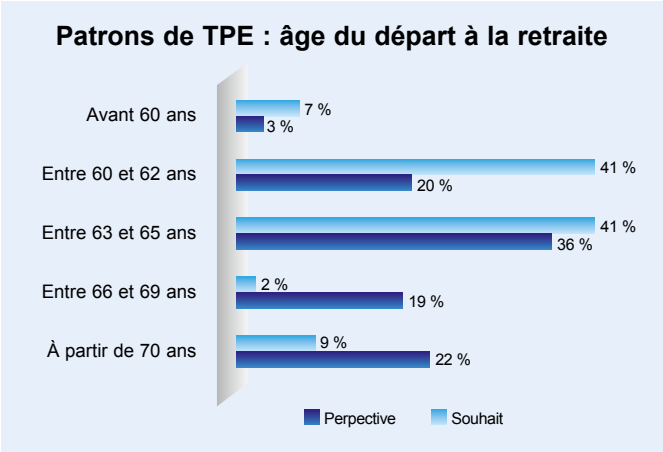

Base : 502 TPE

Plus d'un tiers des patrons de TPE de plus de 50 ans ignorent le montant de leur future retraite, les autres l'estimant en majorité inférieure à 1 500 euros. Il n'est donc pas étonnant que les chefs d'entreprise soient critiques à l'égard du système actuel de retraite par répartition, d'autant plus qu'une majorité considère verser plus de cotisations RSI (régime social des indépendants) que les salariés relevant du régime général (en réalité, les taux de cotisation retraite obligatoire sont légèrement inférieurs pour les TNS). Six patrons de TPE sur dix épargnent donc avec l'objectif de compléter leur pension future. Les solutions les plus prisées sont l'assurance-vie, le contrat retraite Madelin, le placement immobilier et les plans d'épargne retraite (PERP ou PERCO).

Avenir des retraites

Concernant le régime de retraite des TNS, les patrons de TPE privilégient massivement, à l'augmentation des cotisations obligatoires, la possibilité de se bâtir une retraite complémentaire entièrement déductible. Cette faculté existe déjà en partie avec les contrats Madelin, déductibles dans la limite de 10 à 15 % du résultat fiscal ou du revenu (avec un plancher : 3 861 €, et un plafond : 38 616 €).

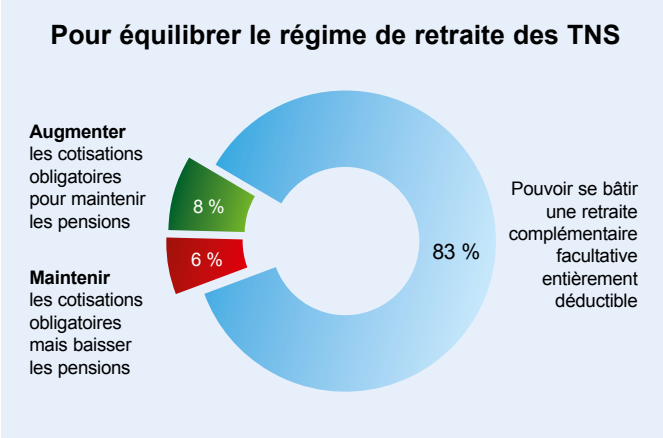

Base : 681 TPE NSP : 3 %

Plus globalement au sujet des retraites, les patrons de TPE plébiscitent des systèmes favorisant la prise de retraite progressive, avec le maintien d'une activité à temps partiel dans les premières années. Ils sont aussi à une forte majorité favorables à la fusion entre les différents régimes de retraite existants, à un nivellement des pensions retraite des plus aisés au bénéfice des « petites retraites » et à l'instauration progressive d'un régime hybride, mélangeant répartition et capitalisation. Ils sont plutôt hostiles à un allongement déjà prévu de la durée de cotisation au-delà des 42 annuités et à une augmentation des cotisations obligatoires.

FIDUCIAL

Retrouvez les résultats complets du Baromètre des TPE / FIDUCIAL-IFOP sur le site www.fiducial.fr
Pour nous contacter : contact.barometre@fiducial.fr

Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 LA DÉFENSE CEDEX - Tél. 01 47 78 13 36 - www.fiducial.fr

FIDUCIAL - Direction de la Communication - Imprimé par Veoprint - 02/2017

FIDUCIAL est une firme française de dimension mondiale à travers ses filiales européennes ou américaines et son réseau FIDUCIAL International. Elle emploie 11 000 personnes en Europe, au service de ses 273 000 clients.

Forte d'une expertise construite autour de ses neuf métiers, **le droit, le chiffre, la banque et le conseil financier, l'informatique et la technologie, la sécurité, l'immobilier et le monde du bureau**, FIDUCIAL propose un service global aux très petites entreprises (artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales et prestataires de services).